

Paris, le 15 décembre 2014

## ■ Que retenir de Lima : « Pour ceux qui peuvent le faire ... »

Bettina Laville, fondatrice du Comité 21 et représentant également le Club France Développement durable, a suivi en direct de Lima les négociations pour la lutte contre le changement climatique. Elle nous livre son retour au lendemain de l'annonce d'un accord à minima !

Retrouvez également sur ce lien les trois synthèses « En direct de Lima » diffusées la semaine dernière.



### « Pour ceux qui peuvent le faire ... »

Cette phrase pourrait être la phrase clé de Lima, tellement cet « accord » est rempli de conditions, d'approximations, d'arrière-pensées... La formule employée à propos du dépôt des engagements de réduction des GES est symbolique de toute la négociation ; il faut dire que l'acceptation tacite de la « flexibilité », mot lâché bien maladroitement dès le début de la deuxième semaine, condamnait la possibilité déjà difficile d'un accord ambitieux.

Que dire de ce qui reste des formules lyriques et optimistes, entendues parfois de la part de négociateurs soi disant chevronnés ? La réalité du monde, avec ses profonds antagonismes d'aujourd'hui, l'a emporté.

Certes, dans le dernier texte préparé par le Pérou, et adopté par consensus, les parties affirment que les contributions nationales doivent permettre une baisse globale des émissions de 40 à 70 % d'ici à 2050. Elles reconnaissent être très préoccupées (...) par le fossé important entre les engagements actuels de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les trajectoires cohérentes avec la fourchette 1,5°-2°, au-delà de laquelle les scientifiques estiment que de nombreuses populations seront en danger. Les pays pauvres, et la Chine, qui, après avoir fait des annonces avec les USA, a été extrêmement dure dans la négociation, ont approuvé l'accord à la condition que : **la « Responsabilité commune mais différenciée » de la Convention serait le principe qui guiderait l'accord ambitieux de 2015**, et que les pays développés fournissent un soutien financier renforcé aux pays en voie de développement, en particulier les plus vulnérables, pour leurs actions de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique.

Plus grave, pas un mot sur les 5 années jusqu'à 2020, alors que le GIEC dit qu'il faut commencer tout de suite ....

**L'accord comporte** certes quelques acquis, dont nous signalons « en gras » le caractère conditionnel.

Les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre :

- ▶ devront être soumis d'ici mars 2015 par « **les parties prêtes à le faire** » et bien avant la Conférence de Paris pour les autres ;
- ▶ **seront déterminés par les pays eux-mêmes** (...);
- ▶ doivent aller au-delà des actions déjà entreprises ;
- ▶ **peuvent** comprendre des informations sur l'année de référence, la période d'engagement, un calendrier de mise en oeuvre, la méthodologie de calcul retenue, un plan d'action sectoriel... ;
- ▶ doivent être identifiés « de manière claire, transparente et compréhensible » pour Paris ;
- ▶ seront publiés au secrétariat de la Convention de l'ONU sur le changement climatique.

Un texte de négociation en vue d'un accord à Paris sera discuté ces prochains mois lors de réunions intermédiaires ; il existe, mais ...avec des options multiples, des plus flexibles aux plus sérieuses, et n'a pas un statut de document de travail reconnu par toutes les parties. Il a cependant, à partir de Lima le statut de document officiel pour poursuivre les négociations lors des futures sessions intermédiaires de 2015.

Grâce à l'opiniâtreté des pays du Sud, l'adaptation a été, et il faut s'en féliciter, la grande gagnante.

Laurent Fabius, resté jusqu'à la fin de la négociation, qui a manifestement pris conscience que l'optimisme affiché devait être nuancé, a déclaré « *Le fantôme de Copenhague s'éloigne et l'espoir d'un succès à Paris se rapproche* ». Sauf que le débat « argent contre baisse d'émissions » se pose dans les mêmes termes. Comme l'a dit le Soudan, au nom du groupe Afrique, « Il sera difficile d'accepter des contributions sans mention des financements (dans les contributions des pays développés) » .

**Au moins des dates butoir** ont été entérinées :

Avant le 1<sup>er</sup> mars, les pays « qui sont en mesure de le faire » devront annoncer leur engagement, appelé contribution nationale, pour limiter leurs émissions de gaz à effet de serre.

Les 8 et 13 février 2015, auront lieu à Genève les discussions sur le document de travail du futur accord de Paris. Le 31 mai a par ailleurs été fixé comme date-butoir pour qu'un projet officiel de texte soit soumis aux 195 pays membres de la Convention de l'ONU sur le climat. Du 3 au 14 juin, une réunion intermédiaire annuelle à Bonn permettra de faire le bilan et de poursuivre les négociations sur le futur accord.

Au deuxième semestre, une dernière session de négociations intermédiaires se tiendra pour préparer l'accord de Paris dans un lieu à définir.

Et le 1<sup>er</sup> novembre, c'est-à-dire très tard par rapport à la COP21 de Paris, le secrétariat de la Convention de l'ONU sur le changement climatique réalisera une synthèse des différents engagements.

Finalement, cet accord est à l'image de ce que nous avons vécu à Lima, **une COP sans vision**, où règne la défiance, et où les innovations se situent dans les initiatives de la société civile, d'où l'écart entre l'ambiance de New York, et celle de Lima.

Le gouvernement français l'a bien compris, en lançant jeudi soir, en cercle restreint, le projet d'une institutionnalisation « du quatrième pilier », autrement dit imaginer une alliance pour le climat avec les partenaires publics et privés concourant aux solutions de décarbonation. Cela peut, à ce stade, sauver le Sommet, ou au contraire donner l'impression pour les Pays pauvres, que le cadre onusien est négligé. Le Gouvernement en est conscient, mais devra être très prudent.

**Malgré la déception de Lima, une attente forte reste pour Paris**, c'est d'ailleurs notre plus grande chance : à nous de la porter !

Pour cela, un langage de vérité doit être trouvé, qui rompe la méfiance. Cela passe par la clarté sur les Fonds Vert après 2020, et par la fin des incantations sur les opportunités du réchauffement climatique. Rien n'agace plus le Sud, qui vit le réchauffement comme un fléau nouveau.

Bettina Laville - [bettina.laville@conseil-etat.fr](mailto:bettina.laville@conseil-etat.fr)

